

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Christophe CHAUTARD, Philippe VERCHER, Michel REZK, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Marie MEYER, Pascal MONTLAHUC.

Absents excusés : Corine GUIGNON (Pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Laurent DENIS (Pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Isabelle DERBES (Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Karine CACHELEUX (Pouvoir à Marie MEYER), Timothée KOENIG (Pouvoir à François CAVALLIER), Cécile AUTRAN (Pouvoir à Pascal MONTLAHUC).

Absents : Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

Présents : 15

Votants : 21

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL **AFFECTATION DU RESULTAT - EXERCICE 2024**

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le 31 mars 2025, le compte financier unique de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Constatant que le compte financier unique présente un excédent de fonctionnement cumulé de **1.775.224.11 euros**,

Décide, à l'unanimité, de reporter l'excédent de fonctionnement comme suit

- Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : + **764.214,77 €**
- Au compte 1068 (Réserves) : + **1.011.009,34 €**
(Besoin de financement)

Le Conseil Municipal précise :

- le compte 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) présente un déficit de financement de **1.180.499,34 €**,
- le solde des restes à réaliser d'investissement présente un excédent de financement de **169.490,00 €**.

La section d'investissement présente un solde déficitaire global de **1.011.009,34 €**.

Délibéré à Callian, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait conforme

Le Maire,



Secrétaire de séance,

